

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-020 DU 22 JANVIER 2007

Chargeant Madame **Flore GANGBO**,
Ministre de la Santé de l'intérim de Monsieur
Mathurin Coffi NAGO,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Formation Professionnelle

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2006-613 du 13 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-003 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié,

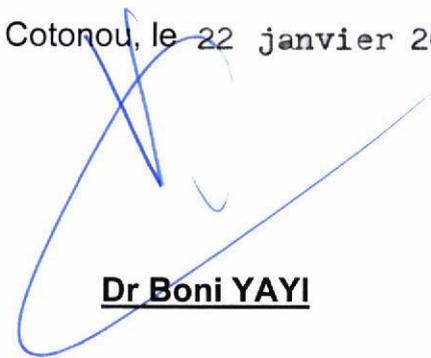
DECRETE :

Article 1^{er} : Du **15 au 21 janvier 2007**, Madame **Flore GANGBO**, Ministre de la Santé est chargée de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle pendant l'absence de Monsieur **Mathurin Coffi NAGO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 janvier 2007

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MDEF 4 MESFP 4 MS 4
Autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.